Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260112-2026_06-DE

Délibération n°6
-
2026-06 | Compte-rendu des décisions prises par le maire par délégation du conseil municipal

L'an deux mil vingt-six, le douze du mois de janvier à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Saint-Martin-sur-Oust, après convocation légale du 8 janvier 2026, à la mairie, sous la présidence de Madame Marion LE POGAM, Maire.

Secrétaire de séance : Hervé BURBAN

Nombre de membres du conseil	
En exercice	14
Présents	10
Votants	11

En présence de :
Marion LE POGAM, André BOUDART, Annie-Noëlle BURBAN, Bertrand HELLEU, Kathy LEBRETON, Hervé BURBAN, Jacqueline MADOUASSE, Bernard WIMART, Michèle LECOMMANDOUX, Arnaud COUE.

Vote	
Pour	11
Contre	0
Abstention	0

Absent(s) :
Michel CHRISTOPHE, Yannick SENE, Jacques DESIGNE (pouvoir à Arnaud COUE), Karine CRETE.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L2122-23,

VU la délibération n° 2021-46 du 22 septembre 2021 relatives à la délégation de compétences accordée au maire par le conseil municipal conformément à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

VU le tableau des décisions prises par Madame le Maire annexé à la présente,

Le conseil municipal

➲ **PREND ACTE** des décisions prises par Madame le Maire par délégation du conseil municipal dont la liste est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré à Saint-Martin-sur-Oust, le 12 janvier 2026,

Le secrétaire de séance,
Hervé BURBAN

Le Maire,
Marion LE POGAM

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-SUR-OUST (MORBIHAN) RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 15/01/2026
Publié le
ID : 056-215602293-20260112-2026_06-DE

Liste des décisions n°2025-D082 à n°2026-D003 pour être annexée à la délibération n°2026-06 du 12 janvier 2026.

DATE	CHRONO	OBJET DE LA DECISION	L2122-22 CGCT DELEG	DOMAINE
11/12/2025	2025-D082	Location nacelle articulée LOCARMOR	4	Marchés
12/12/2025	2025-D083	Fleurs massifs bacs SERRES DES AJONCS D'OR	4	Marchés
19/12/2025	2025-D084	Engrais terrain de foot HORTALIS	4	Marchés
19/12/2025	2025-D085	Balles de chanvre HORTALIS	4	Marchés
19/12/2025	2025-D086	Terreau horticole SERRES DES AJONCS D'OR	4	Marchés
19/12/2025	2025-D087	Fleurs jardinières SERRES DES AJONCS D'OR	4	Marchés
08/01/2026	2026-D001	Défibrillateur IDEALIS	4	Marchés
08/01/2026	2026-D002	Elagueuse perche URVOY	4	Marchés
06/01/2026	2026-D003	Renonciation DPU : bien situé rue des Pierres Longues cadastré section ZO parcelles n°483, 485 et 486	15	Droit de Préemption Urbain

Mod. 540730 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT